32e ANNEE N° 2549 PARAIT LE SAMEDI 16 AVRIL 1921

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

LETTRE DE PARIS

Recettes et Dépenses

Pour se défendre contre la crise sociale qui la menace, l'Angleterre a du moins su s'engager dans la voie des bonnes finances d'Etat. C'est pour elle un solide élément de résistance au désordre anarchique. Son budget qui vient de se clore au 31 mars, laisse, en effet, près de 230 millions de livres d'excédent de recettes, soit 5 milliards 750 millions de francs au pair de la livre. En France, nous allons être cette année en déficit de plus de 30 milliards. Ce chiffre effrayant devrait dominer toutes nos préoccupations et nous obliger à bouleverser nos conceptions budgétaires, car nous continuons à dépenser sans nous inquiéter des moyens de payer.

Jusqu'ici on professait dans les écoles qu'un budget s'établit non pas d'après les recettes, mais d'après les dépenses. On commençait à déterminer ce dont on avait besoin pour la marche des services généraux du pays puis on se retournait vers le contribuable pour exiger de lui ce qui paraissait nécessaire. Mais, étant donné le resserrement économique dont nous pâtissons et les restrictions commerciales qui suivront la volonté qu'ont les nations de se suffire à elles-mêmes, il semble bien que nous soyons arrivés au bout de notre force contributive. Sauf à priver le pays de toute élasticité financière pour ses transactions, sauf à drainer vers les caisses de l'Etat la totalité des économies effectives ou virtuelles des particuliers, il ne faut pas songer à boucler des budgets qui dépassent à ce point la capacité productive. Certes, nous sommes surchargés par le paiement des pensions et des réparations qui incombent théoriquement à l'Allemagne et dont nous faisons les avances. Mais, ce débiteur défaillant et qu'il est diffiile de contraindre dans la mesure où nous nous dégagerions ; est-ce sur sa signature que nous allons continuer à tirer ?

Quoiqu'il en soit, le péril est pressant. Si nous réussissons à faire payer l'Allemagne dans une proportion suffisante, nous redresserons les choses mais, pour l'instant, il faut nous placer dans l'hypothèse où les versements de l'ennemi ne seraient pas assez élevés pour autoriser chez nous des budgets de 50 milliards.

Il nous faut donc renverser notre proposition initiale, faire conditionner nos dépenses par nos recettes et réduire à tout prix, de tous côtés, les services administratifs dont nous ne pouvons plus supporter le poids. Les économies reconnues et proclamées indispensables n'ont pas encore été faites parce que chaque ministre s'obstine à ne pas voir la situation sous son véritable jour. N'avons-nous pas encore, à l'heure actuelle, une flotte d'Etat qui ne sert à rien et coûte un million par jour ? Ne donnons-nous pas des traitements de 8 à 10.000 fr. à des instituteurs de village qui ont 2 élèves ? Ne laissons-nous pas une armée de fonctionnaires vivre sur le pays dans les préfectures et les sous-préfectures ?

Il faudrait un nouveau code administratif pour simplifier les rouages, réduire les attributions de l'Etat et supprimer la bureaucratie qui nous tue, non seulement parce qu'elle nous paralyse, mais parce qu'elle accroît les frais généraux de la nation jusqu'à l'écraser.

E. J.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Fédération Départementale des Mutilés et éprouvés de la Guerre des Basses-Alpes

Le président de la Fédération nous communique l'avis suivant :

Avis de concours. — Un concours pour cinq places de rédacteurs stagiaire sera ouvert à l'Office National des mutilés et réformés de la guerre. Hôtel des Invalides, boulevard des Invalides à Paris, le 13 juin 1921.

Ce concours est ouvert aux mutilés, réformés ou anciens combattants ayant servi pendant la guerre dans une arme combattante, ainsi qu'aux femmes pensionnées de la guerre.

Les candidats devront être titulaires du brevet supérieur. Les demandes d'admission seront reçues à l'Office National.

Les traitements s'élèvent de 6000 à 11.000 par avancements successifs de 1000 francs auquels s'ajoutent une indemnité de résidence de 1200 frs. plus une indemnité de vie chère de 720 francs.

Le programme des épreuves indiquant les pièces à fournir sera envoyé aux candidats qui en feront la demande à M. le Secrétaire Général de l'Office national des Mutilés et réformés de la guerre.

Le Comité.

* * *

Combien en ai-je reçu de ces lettres déchirantes, appels désespérés des Mères douloureuses auxquelles l'horrible guerre a arraché leurs enfants et ne les a pas rendus.

Combien de larmes, de sacrifices on devine dans ces lignes émues, tracées d'une main tremblante et d'une plume parfois embarassée, parce que nos mères n'eurent pas toujours la possibilité d'aller à l'école. Mais dans toutes ces lettres, on trouve toujours le mot qui vient du cœur.

Voici une lettre qui m'est adressée par un groupe de mères qui, n'ayant plus leurs maris, avaient mis en leurs fils l'espoir de leur vieillesse. Elles ont perdu ces fils qui étaient leur raison de vivre et désormais la misère s'ajoute à leur deuil, C'est infiniment triste.

« Nous sommes, celles qui vous écrivent, des mères de douleur. Toutes veuves, séparées ou abandonnées, nous avions concentré notre affection sur les chères petites têtes qui nous entouraient, sur ces têtes fragiles nous échaffaudions des rêves de bonheur. Nul sacrifice ne nous coutait, nous puisions en nos enfants le courage et la force nécessaire pour les élever et en faire des hommes : argent, veilles, santé, tout y passait. Pourquoi songer au lendemain.

« Ces fils, fils d'élite pour la plus part, puisqu'ayant été élevés à l'école de l'adversité, ne nous disaient-ils pas : « pauvres mamans, aujourd'hui si vives, quand vos cheveux blanchiront, nous vous ferons vivres bien doux. » Et les soucis de l'avenir s'envoleront.

« Mais la guerre, l'horrible guerre survint, nos fils furent appelés pour défendre leur pays. Ils moururent loin de nous, en héros ! Maintenant nous sommes seules au foyer, brisées, meurtries par les souffrances, incapables de fournir un travail régulier.

« Vers qui devons nous donc nous tourner pour être aidées pécuniairement ? N'est-ce pas vers celle à qui nous avons donné, sans marchander, la chair de notre chair, le sang de notre sang, ceux qui étaient la joie de notre existence, ceux que nous aimions tant, les soutiens de nos vieux jours.

« Mais elle nous répond, cette France à qui nous avons tout sacrifié : « Quand vous aurez cinquante-cinq ans, nous vous aiderons ; si avant cet âge, vous êtes atteinte d'une infirmité incurable, nous vous donnerons une allocation.

« Mères douloureuses sommes nous donc moins intéressantes que les veuves ? Vieilles, affaiblies, nous devenons inaptes aux travaux que peuvent faire les jeunes femmes ayant perdu leurs maris, et qui au besoin, reprendront un soutient.

« Nous venons donc demander l'égalité pour toutes les éprouvées de la guerre, et espérons qu'en un pays comme le nôtre, aux idées si larges et si généreuses, il se trouvera au moins, un homme de cœur, pour prendre nos intérêts en main et élever la voix en notre faveur.

« Il sera alors, l'interprète de nos fils glorieux qui, dans les plus durs combats, devant les pires souffrances, parmis les plus grandes horreurs des champs de carnage et au moment suprême, n'ont jamais cessés de prononcer ce mot : « Maman ! ».

Ces Morts ont laissé derrière eux un héritage sacré, le pays ne peut pas le refuser.

Non, chers parents, la France ne peut commettre une telle injustice, vous serez défendus, croyez-le, non par un seul homme, mais par tous nos parlementaires qui ont fort bien compris que c'était pour eux un devoir, devoir strict, impérieux, auquel ils ne chercheront pas à se soustraire.

Mais pour leur donner la force nécessaire, pour soutenir nos revendications si justes et si légitimes, soyons unis, et sous les plis du drapeau de l'Amicale des éprouvés de la guerre, groupons nous, seulement à cette condition le succès nous sera assuré.

A. COLOMB.

UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Inauguration

d'une plaque commémorative à VALBELLE

Dimanche dernier avait lieu dans le pittoresque décor de la vallée de Noyers, sur le versant de la montagne de Lure, une cérémonie patriotique à l'occasion de la pose de la plaque commémorative dans la Mairie de Valbelle.

Cette plaque sur laquelle figure les noms des 14 enfants du pays tombés pour la plus noble des causes, a été inaugurée en présence de M. de Clerck, le sympathique sous-préfet de Sisteron, de M. le Maire et de toute une population venue des environs. Bien que le temps ne se prêta pas trop à l'éclat de cette cérémonie patriotique, elle n'en revêtit pas moins, le caractère cérémonial qu'avaient voulu lui donner les organisateurs.

A l'heure précise, M. Thome, Maire, prend au nom de la commune de Valbelle possession de la plaque et c'est dans un discours empreint du plus pur patriotisme qu'il retrace la vie des 14 soldats tombés face à l'ennemi. A tour de rôle, le Maire épele les noms de ces glorieux héros, tandis qu'un diplôme est remis aux parents.

Après M. Thome, M. le Sous-Préfet, au nom du Gouvernement de la République vient, dans une allocution

© VILLE DE SISTERON

vibrante saluer la mémoire de ces héros et prononce le discours suivant :

M. le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

C'est avec une légitime fierté que j'ai accepté de présider aujourd'hui cette cérémonie ; et, je tiens à féliciter publiquement la population de Valbelle pour son geste magnifique de reconnaissance envers ses héros.

Lorsque l'empire de proie eut lancé ses divisions contre notre pays, d'un élan unanime le peuple de France se leva devant l'envahisseur et fit de ses poitrines un rempart sacré.

Parmi les plus glorieux régiments, les enfants des Basses Alpes ont fait magnifiquement leur devoir. Mais hélas, dans chaque village la liste est longue de ceux qui n'ont pas eu la suprême consolation de voir le triomphe définitif de notre cause et qui ont fait pour la liberté l'ultime sacrifice.

C'est pourquoi nous venons aujourd'hui inscrire en lettres d'or leurs noms magnanimes afin qu'ils soient à jamais le flambeau séculaire.

Leur sacrifice n'aura pas été vain et chaque jour vous aurez sous les yeux leur exemple. Qu'il soit à jamais votre guide et votre modèle, qu'il vous inspire l'amour absolu du sol natal et la sagesse dans le conseil.

La France se relève meurtrie de cette rude épreuve mais plus fière et plus vaillante que jamais ; elle a besoin de l'union complète de tous ses enfants ; de concorde et de travail.

Soyez en paix, ô mes compagnons d'armes, votre petite Patrie qui est si fière de vous, sera au premier rang dans la bataille de la paix, comme vous avez été au premier rang, dans la bataille de la guerre.

Ensuite les enfants des écoles chantent en chœur un hymne à la Patrie que toute l'assistance écoute dans un profond silence, et, c'est dans un recueillement impressionnant que cette cérémonie qui fut si simple et si touchante, se termine assez tard dans la nuit.

Chronique Locale

SISTERON

Sisteron-Vélo. — Demain dimanche a 16 h. sur le terrain de la deuxième maisonnette, grand match de foot-ball entre les équipes premières du Sporting-Club Serrois et du Sisteron-Vélo. Sont convoqués : Latil Gaston, Hubert Marcel, Rolland J. ; Brunet, Chauvin, Eysseric, Donzion, Baille, Sylvie, Latil, Marcien.

Le S-V ayant élaboré un programme sportif pour les fêtes de la Pentecôte, informe les jeunes gens désirant participer aux courses pédestres et cyclistes qu'ils peuvent se faire inscrire chez M. Féraud, cycles, qui leur fixera les jours d'entrainement.

Abatage des veaux. — Par arrêté préfectoral, les propriétaires peuvent obtenir l'autorisation d'abatage des veaux femelles. Ils devront présenter à la Préfecture une demande d'autorisation et justifier par un certificat du maire qu'ils se trouvent dans l'un des cas suivants : Qu'ils exercent la profession de laitier, qu'ils sont propriétaires d'une seule vache dont le lait sert à la consommation familiale ou qu'ils possèdent autant d'animaux de l'espèce bovine qu'avant la guerre.

=o=

Syndicat du Bâtiment. — Ce soir samedi à 9 heures du soir, réunion générale au siège habituel. Questions diverses et cotisations.

Le secrétaire.

Casino. — Ciné Francis — Ce soir défilera devant l'écran *Les Vampires*, en 8 épisodes ; *La maison des marraines*, film de fou-rire et désopilant, *Pont en Royan*, paysage de la Drôme.

Nous ne saurions trop encourager les vrais amateurs de cinéma à venir assister au premier épisode du magnifique, sensationnel et moderne drame qu'est : « *Les Vampires* ».

L'ensemble de ce film est parfait et l'interprétation artistique impeccable.

Durant la soirée, et pendant la projection des films, Mlle Reynaud, exécutera, au piano, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Adjudication. — Il sera procédé le jeudi 21 avril à 2 h. de l'après-midi à la mairie de Sisteron, à la vente d'objets mobiliers, divers, comprenant notamment 7.000 tuiles utilisables, sises à l'ancien village de Beaudument, dans le périmètre forestier.

=o=

A l'Eldorado. — Tous les amateurs de l'art chorégraphique se donnent rendez vous, les dimanches soir, dans la coquette salle de l'Eldorado dont M. Ricou est l'habile directeur. Tous ces fervents disciples de Terpsichore, s'en donnent à cœur joie, sous les accents entrainants de l'infatigable orchestre Dou Boumas.

Donc, ceux qui aiment la danse, pourront passer une agréable soirée, demain dimanche, dans cet établissement et y trouveront pour se délecter, un buffet des mieux achalandés.

—o—

L'Epilogue du Drame de la Coste. — Le triste héros du drame de la Coste, Raoul Justet, qui tua sa femme, s'est pendu dans sa prison au cours de la nuit de dimanche dernier.

—o—

On demande une commise et une femme de ménage. Se présenter au magasin de chaussures **Bec**.

Aux Asmathiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites rhumes négligés, suite d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Concours. — Il est ouvert un concours pour 10 postes de rédacteurs au Ministère du travail. Les épreuves commenceront le lundi 27 juin 1921. Les demandes d'admission seront reçues au ministère du Travail. Pour tous renseignements relatifs à à ce concours, s'adresser à la Préfecture des Basses-Alpes.

Office départemental. — Un concours pour l'emploi de Secrétaire-adjoint de l'Office départemental basalpin des Pupilles de la Nation, aura lieu à la préfecture des Basses-Alpes, le jeudi 19 mai prochain, à 8 h. du matin.

Ce concours est réservé aux mutilés et réformés n° 1 de la guerre, âgés de moins de 40 ans.

Pour tous renseignements s'adresser à la préfecture des Basses-Alpes, avant le 8 mai prochain.

Ouverture d'une Agence P.-L.-M. à Genève. — L'Agence que la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a décidé de créer à Genève, 3, rue du Mont-Blanc et dont il a été annoncé l'ouverture prochaine, fonctionnera à partir du 1er avril.

Cette Agence fournira tous renseignements utiles sur les voyages, délivrera les billets de toutes catégories pour les Chemins de fer français et louera les places de luxe et ordinaires pour les trains P.-L.-M.

Avis. — M. Ricou, Directeur de l'Eldorado, fait connaitre au public que les personnes qui auraient besoin de glace : bouchers, cafetiers, hôtels etc., qu'il peut leur en fournir à partir du 1er Mai, tous les jours, à raison de 0 fr. 40 le kilo.

Un service de distribution sera fait tous les jours de 8 à 9 h. et demie du matin.

Les personnes qui en désirent, sont priées de se faire inscrire chez M. Ricou, en indiquant la quantité approximative qu'il leur faudra quotidiennement car la glace doit arriver par wagon. Les inscriptions sont reçues tous les jours, jusqu'au 25 avril.

—o—

Nous recevons de M. Anglès la lettre suivante en réponse à l'entrefilet anodin paru dans un de nos dernier numéros. Elle met au point, sur un ton peut-être peu courtois les questions si intéressantes du canal de Ventavon et de la garnison.

Nos lecteurs sauront gré à M. Anglès des longues explications qu'il nous donne.

Monsieur le Rédacteur,

Mis en cause dans votre avant-dernier numéro, je vous demande et au besoin vous requiers d'insérer la réponse suivante, selon les formes prévues par l'art. 13 de la loi du 29 septembre 1881.

Le canal de Ventavon, quoique vous en disiez, n'est pas un « mythe ». La loi votée fin 1919 a ouvert un crédit de trois millions destiné à l'achèvement de cet ouvrage, sous la condition qu'un minimum de 700 hectares serait souscrit à l'arrosage avant le premier janvier 1923. Pendant toute l'année 1920, les souscriptions ont été recueillies, et grâce à l'inlassable activité du Maire de Mison, elles atteignent aujourd'hui un nombre d'hectares supérieur au minimum prévu. En même temps, M. l'Ingénieur en chef de Gap, s'occupait de dresser un plan de détail des travaux à effectuer, afin d'en chiffrer le coût très exactement. — le crédit primitif de trois millions ayant été basé sur une étude sommaire et le prix des matériaux ainsi que de la main-d'œuvre ayant considérablement monté en 1920.

Aujourd'hui cette étude minutieuse sur le terrain est presque achevée, et l'Administration espère pouvoir dans quelques semaines réunir les intéressés pour les inviter à se constituer en association syndicale et les aviser du montant exact des travaux projetés. Au cas où celui-ci dépasserait le crédit de trois millions, des propositions seront établies en vue de l'obtention d'un prêt sur les fonds du crédit agricole, afin de ne pas grever les arrosants des sommes que l'Etat ne prend pas à sa charge. Il n'y a d'ailleurs aucun intérêt à faire vite en cette matière, puisque le coût des travaux est appelé à baisser dans un avenir prochain et que les conditions posées dans la loi de 1919 étant dès maintenant remplies, le crédit de trois millions ne peut plus devenir caduc.

Voilà qui répond à la première partie de vos attaques. Quant à vos allégations au sujet des garnisons de Sisteron et de Barcelonnette, elles ne sont pas mieux fondées: Barcelonnette fait partie du XIV° corps; sa garnison lui est accordée parce que c'est la seule que les Basses-Alpes puissent obtenir de ce corps d'armée et qu'elle se justifie par la nature du terrain, propre par ses hautes montagnes à l'instruction des Chasseurs-alpins. Pourquoi ne pas demander aussi que les canons du fort de Tournoux soient amenés dans la citadelle de Sisteron ?

Sisteron, vous l'ignorez peut-être, fait partie du XV° corps d'armée. Seul celui-ci pourrait détacher des troupes dans notre citadelle. Or, Sisteron subit à cet égard une concurrence redoutable du fait de la ville de Digne dont les casernes spacieuses et modernes sont également inoccupées.

Digne demande, — et non sans raison, — que si le XV° Corps détache une garnison dans les Basses Alpes, celle-ci soit accordée au chef lieu. Nous avons alors, mes collègues MM. Honnorat, Paul Reynaud et moi-même, suggéré à l'autorité militaire de placer à Sisteron, non pas une garnison proprement dite, mais un dépôt de convalescents par exemple. Jusqu'à présent on a reculé devant la dépense qu'entrainerait l'aménagement des locaux pour cet usage spécial. Toutefois nous n'avons pas abandonné tout espoir d'obtenir enfin l'utilisation, sous une forme quelconque, de la citadelle ; la question sera examinée dans la réorganisation générale de l'armée. Mais lorsque vous écrivez que votre ville « pourrait réavoir une garnison à effectif égal à celui qu'elle possédait avant et pendant la guerre », vous me rappelez M. Prud'homme resolvant le problème financier en demandant plus à l'impôt et moins au contribuable. Vous vous êtes personnellement assez plaint, — et j'en ai les témoignages, — du militarisme pendant la guerre, pour n'avoir pas à souhaiter qu'il se perpétue. Comment voulez vous concilier le désarmement nécessaire dans notre pays, avec le maintien dans tous les chefs-lieux d'arrondissement de garnisons égales aux effectifs d'avant guerre.

Telles sont, M. le Rédacteur, les déclarations que vous m'avez fourni le droit de vous prier d'insérer dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

R. Anglès.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en droit,
Avocat-Avoué à **Sisteron**

EXTRAIT
de jugement de divorce

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de Sisteron le 17 décembre mil-neuf-cent-ving, enregistré, entre Madame Marie-Rose-Lucie **Reyne**, épouse **Reynaud**, demeurant et domiciliée de droit avec son mari à Sisteron, en fait autorisée par ordonnance du Président du Tribunal civil de Sisteron à résider provisoirement à Marseille, rue Florac, numéro 17, et ledit Monsieur Emile-Louis **Reynaud** demeurant actuellement au Poët.

Il appert que le divorce d'entre les époux **Reynaud-Reyne**, a été prononcé au profit de Marie-Rose-Lucie Reyne, aux torts et griefs du dit Emile-Louis Reynaud.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné le onze avril mil-neuf-cent-vingt-un.

C. Bontoux.

Appartements à louer. S'adresser à l'imprimerie-librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

MAISON Vve ADRIEN ANDRÉ

38, GRANDE RUE - SISTERON

Dans votre intéret ?

Avant de faire vos achats pour la saison d'été, allez chez Mme veuve ANDRE, maison de confiance, la plus ancienne de la région, vendant le meilleur marché, n'ayant ni employé ni location à payer.

Vous y trouverez le plus bel assortiment d'étoffes françaises et anglaises.

Costumes sur mesure façon grand tailleur depuis 190 fr.
Costumes confectionnés pour jeunes gens à 95 fr. et au-dessus
Costumes 1re communion, dans tous les genres depuis 50 fr.
Costumes Jersey pour enfants, série réclame, à 20 fr. le costume, avec polo assorti

Un **rayon de chemises** défiant toute concurrence, en raison de sa nouvelle organisation.

Pour éviter toute erreur, Mme Vve ANDRE informe ses clients qu'elle a comme coupeur M. Pascal, son gendre (2 diplômes d'honneur, Paris 1920) et non M. Armand employé aux Galeries Sisteronnaises

Blanchissage et repassage.

Mme Elise Petit, repasseuse, rue Droite, a l'honneur d'informer le public qu'elle tient à sa disposition un dépôt de Teinturerie, Dégraissage, Blanchissage et Repassage de cols et manchettes à l'électricité, d'une maison de Digne de toute confiance.

Livraison toutes les semaines.

Une apprentie repasseuse est demandée.

SOCIETE D'EPARGNE ANCIENNE et IMPORTANTE demande **AGENTS** dans les Basses-Alpes *conditions intéressantes*

S'adresser à M. *PEYRONNET* 4, rue des Teinturiers, à Avignon

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

RESTAURANT

dit de l'Evêché

S'adresser à M. Giraud, propriétaire

A LOUER

BOULANGERIE

S'adresser au Café Magaud à la Baume.

BANQUE

CHABRAND ET P. CAILLAT

GAP

Succursale de **Sisteron, 1, place du Tivoli.**

Comptes de Dépôts et Ouverture de Compte-courant a intérêts

Ordres de Bourse - Paiement de tous coupons français et étrangers

Escompte - Encaissements de tous effets de commerce

Souscription à toutes les émissions

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. à midi et de 2 h. à 7 h.

EMPRUNT

Houillières du Nord et du Pas-de-Calais

6 0/0 de **500** francs nominal, net d'impôts présents ou futurs

Coupons 1e avril et 1e octobre

prix d'émission : 480 francs

ÉTAT-CIVIL

du 9 au 14 avril 1921

NAISSANCES

Yvette Angèle-Joséphine Plaisant. — Albert-Léon Clair, Maurice-Victor Julien Blanc frères jumaux, rue Deleuze.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Néant.

DÉCÈS

Justet Paul-Raoul, 34 ans, maison d'arrêt. Blanc Cyprien, 84 ans, hospice. — Marie-Virginie Roux, veuve Moutte, 66 ans. — Yves Clément Pause, 4 mois, à la Pousterle.

Nouvelle baisse de Prix

M. AUTRAN, chaussures, 11, rue de Provence, Sisteron, informe sa nombreuses clientèle qu'il fait une nouvelle baisse de prix sur tous les articles.

Chaussures fortes fabriquées dans son atelier, livrées à des prix très avantageux.

VOIES URINAIRES Blennorragie, Cystite, Prostatite Filaments, Rétrécissements, Pertes, Métrites, etc,

SYPHILIS ET IMPUISSANCE

GUÉRISON ASSURÉE A TOUS LES DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements puissants et énergiques, faciles à appliquer par le malade seul. Ecrire en toute confiance en ayant soin de bien indiquer l'affection au LABORATOIRE DES SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES 22, *Boulevard Sébastopol, PARIS* (Notices gratis)

Déclarations intéressantes.

En 1908, M. Porcher, bien connu et estimé à Loches (Indre-et-Loire), 19, rue Bourdillet, nous disait : « A la suite d'un tour « de reins, j'avais commencé à souffrir de « dos, parfois d'une façon très violentes « J'avais de nombreux malaises, et surtout « des douleurs dans les articulations, car « je suis rhumatisant ; mes urines étaient « devenues troubles et foncées. Sous l'in- « fluence des Pilules Foster, mes douleurs « ont commencé à diminuer et toute ma « santé s'est trouvée transformée par ce « traitement qui m'a donné des résultats « parfaits. »

Ce qu'il nous dit 12 ans après !

« Il y a douze ans, nous dit-il, le 23 Octobre 1920, que j'ai employé les Pilules « Foster et je suis heureux de témoigner à « nouveau du grand bien qu'elles m'ont « fait, car depuis leur emploi, je n'ai pas « souffert. »

Les Pilules Foster calment et suppriment les douleurs de reins, elles sont souveraines dans les cas de rhumatisme, de goutte, de sciatique, de gravelle, de coliques néphrétiques, dans l'hydropisie (gonflement des chevilles et du dessous des yeux) et dans les troubles urinaires. Elles donnent des résultats durables et définitifs.

Exigez les Pilules Foster, refusez les imitations. Toutes Pharmacies, la boîte : 4 fr. 40 ou franco six boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharm., 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

AUX GALERIES SISTERONNAISES

RAOUL COLOMB

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés Confections
Lainages Tissus Soieries

COMPLETS SUR MESURE

FAÇON — MODE

M. **COLOMB** à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre chez lui un coupeur pour homme ayant fait un stage dans une des premières maisons de Grenoble et qu'il créé un rayon spécial de complets sur mesure.

Ayant eu l'occasion d'acheter tout recemment en fabrique des stocks de draperie de très belle qualité et à des prix bien au-dessous des cours, M. COLOMB fera profiter sa clientèle, de tous les avantages qu'il en a retiré.

Il s'efforcera pour conserver le bon renom des « Galeries Sisteronnaises », de satisfaire par tous les moyens les clients qui voudront bien l'honorer de sa confiance et se faire habiller chez lui.

Voir dans nos magasins nos series de draperie pour complets sur mesure.

POUR LA VILLE POUR CERÉMONIE POUR LES SPORTS

La maison se recommande par la qualité de ses draps, par le fini et par la coupe irréprochable des ses complets.

Véritable Sisteronnais

Spécialité fabriquée avec des produits des Alpes et de Provence, garantie sans produits chimiques ni économiques.

Marque déposée « *La Vieille Citadelle* ».

GATEAU

de conservation indéfinie très apprécié pour le tourisme, le voyage, le thé, etc.

C. BROUCHON, créateur de la marque

Le demander partout dans les meilleures maisons d'alimentation

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine HARISTON 24**, boulevard de la Madeleine, **Marseille, guérit la hernie**, c'est l'affirmation et du **Corps Médical** et des nombreux Hernieux l'ayant essayé ;

Marseille 22 novembre 1920. **Avec la Méthode Américaine HARISTON « j'ai constaté de si nombreuses et merveilleuses constentions de Hernie même anciennes et volumineuses que je me fais un devoir de recommander la Méthode HARISTON à tous les malades »**

Docteur H. LEROU, Médecin de la Croix Rouge Américaine.

SUZAN. 103, rue de la République, **Aubagne, B-du-R. hernie guérie en deux mois, 26** septembre 1920,

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Méthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie.

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine, 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON** j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma **guérison**, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction ».**

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille.**

C'est donc **sans gène sans fatigue** et **sans opération** que la **Méthode Américaine HARISTON guérit la hernie.** Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement.** Riches ou pauvres, allez donc à lui en **toute confiance**, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

DIGNE, samedi 16 avril, *Hôtel du Grand Paris*, jusqu'à 2 heures.
FORCALQUIER, lundi 18 avril, *Hôtel Lardeyret.*
ORAISON, mardi 19 avril *Hôtel Nègre.*
MANOSQUE, mercredi 20 avril *Hôtel de Versailles.*
APT, Samedi 23 avril *Hôtel du Louvre,*
MARSEILLE tous les autres jours, à L'INSTITUT, 24. boulevard de la Madeleine
SISTERON, tous les deuxièmes samedi de chaque mois, donc le 9 Mai de 11 h. à 15 h. au Touring-Hôtel près la gare.
PERTUIS, vendredi 20 Mai *Hôtel du Cours.*

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci-dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,

Légumes secs : haricots, pois ronds, pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages,
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues, oranges, mandarimes, bananes,
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** Réparations en tous genres

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT / Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT / Voiturettes E H P

Stocks permanents de PNEUS et Chambres { TORRILLON vélo / DUNLOP moto / GOODRICH auto

En magasin, Bandages Goodrich pour poids lourds

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON